



Département de Seine et Marne


Commune de **JOUY LE CHATEL**

PLAN
LOCAL
d'URBANISME

TERRITOIRE COMMUNAL 1/5000^e
CENTRE

1.2

Arrêté par délibération du conseil municipal en date du :



Legend

- Limites communales
- Limites de zones
- Emplacements réservés
- Orientations d'Aménagement et de Programmation**
 - Secteurs soumis à OAP
- L.151-10 code de l'urbanisme**
 - Démolition préalable à tout changement de destination
- Changement de destination**
 - Bâtiments concernés (L.151-11)
- Eléments bâtis à préserver (L.151-19)**
 - Murs à protéger
 - Bâtiments protégés
- Eléments de protection**
 - Espaces Boisés Classés (L.113-1)
 - Lisières (50m) des massifs boisés de plus de 100 ha
- Eléments naturels à protéger (L.151-23)**
 - Vergers protégés
 - Jardins protégés
 - Mares à préserver
- Unités fonctionnelles des zones humides prioritaires**
 - Corridor écologique à préserver (source SpAGS)

Liste des emplacements réservés

Emplacement réservé n°	Pour	Au profit de	Pour une surface de (m²)
1	Liaison piétonne à créer	La commune	923
2	Liaison piétonne à créer	La commune	232
3	Emploi voisin	La commune	790
4	Liaison piétonne à créer	La commune	384
5	Nouvelle station d'épuration	La commune	2912